

MARQUES DE FABRIQUE DE COMMERCE OU DE SERVICE

Code de la propriété intellectuelle

Livre IV : Titre premier, chapitre premier

Livre VII : Titre premier ; Livre VIII

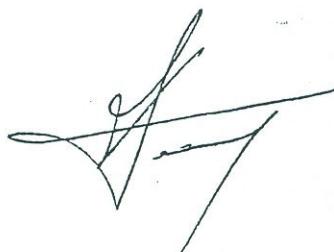
CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite au verso a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle
n° 03/12 NL Vol. II du 21 mars 2003

Le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle



Daniel HANGARD



INSTITUT
NATIONAL DE
LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

SIEGE
26 bis, rue de Saint Petersbourg
75800 PARIS cedex 08
Téléphone : 33 (0)1 53 04 53 04
Télécopie : 33 (0)1 53 04 45 23
www.inpi.fr



Avocats Juristes Conseils
104. Chemin de Clères
BP 525
76235 BOIS GUILLAUME CEDEX

N° National : 02 3 188 553

Dépôt du : 9 OCTOBRE 2002

à : INPI Paris

ROUEN PARK. Société Anonyme d'Economie Mixte, Mairie de Rouen
- Place du Général de Gaulle, 76000 ROUEN, N° SIREN :
610 500 456.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
Avocats Juristes Conseils, 104. Chemin de Clères, BP 525, 76235
BOIS GUILLAUME CEDEX.

PARK EN CIEL



Zone de stationnement de courte durée avec agent encaisseur

Marque déposée en couleurs.

Description de la marque : Police : Metaplus black/bold Roman Bleu
typo : C-100 M-90 Bleu voiture : C-100N M-20

Produits ou services désignés : Service de gestion administrative
de parking en plein air Service de gestion financière de parking en
plein air Location de places de stationnement.

Classes de produits ou services : 35, 36, 39.

BOPI de publication antérieure : 02/47 NL
